



## SECTION de la VENDÉE

<http://www.fo-dgfiip-sd.fr/085/>

### COMPTE-RENDU

CHSCT du 23/04/2017

*2ème convocation suite au boycott  
de tous les syndicats le 17/04*

*Les représentants FO pour ce CHSCT :  
Sébastien BENARD (Equipe technique La Roche/Yon),  
Didier LOISEAU (PCE La Roche/Yon),  
Stéphane GUIBERT et Thierry PETROFF (Trésorerie Fontenay),  
Sébastien LIEVRE (Cité administrative La Roche/Yon)*



#### **\* DECLARATION LIMINAIRE :**

*Les délégués FO Finances de Vendée ont décidé de boycotter le CHSCT du 17 avril 2018.*

*En effet, le gouvernement a lancé une offensive sans précédent contre le service public, contre le statut de la fonction publique et contre les fonctionnaires.*

*Lors du premier comité interministériel de la transformation publique du 1er février dernier, le Premier Ministre a annoncé des décisions douloureuses qui ne seront pas sans conséquences sur nos conditions de travail, déjà mises à mal par les incessantes réformes et restructurations que subissent les Ministères économiques et financiers, et donc la DGFiP, depuis des années.*

*En amplifiant la rémunération au mérite, en voulant recourir massivement aux contractuels, en organisant la mobilité forcée avec des plans de départ dits « volontaire », en s'attaquant au dialogue social en voulant faire disparaître les CHSCT, ce Gouvernement prend la responsabilité de cliver le climat social.*

*Toutes ces annonces contribuent à dégrader nos conditions de travail, sans compter les conclusions et les propositions du Comité CAP 2022, qui tendent à s'attaquer à nos missions et donc à nos emplois, en les déléguant ou en les transférant au privé.*

*Face à ce constat, nous déplorons que la politique ministérielle Santé, Sécurité et Conditions de Travail à laquelle nous sommes particulièrement attachés soit désormais menacée ! Cette situation est inacceptable et explique à elle seule notre décision de boycotter la première convocation du 17 avril de ce CHSCT.*

*Pour en revenir à l'ordre du jour de ce CHSCT, nous nous appuyons sur la note d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail 2018 pour exiger que la DDFiP de Vendée produise systématiquement avant chaque projet de réorganisation / restructuration, un véritable dossier prenant en compte les conditions de travail des personnels concernés. De plus, il vous appartient de réunir une commission immobilière et de rédiger une fiche d'impact digne de ce nom.*

*Nous savons qu'une partie du Pôle de Gestion Fiscale, actuellement installé à la Cité administrative, a vocation à venir s'installer prochainement sur le site de Jaurès, ce qui aura des conséquences sur les conditions de travail des personnels concernés.*

*A quel moment allez-vous fournir aux représentants du personnel un véritable dossier permettant de mesurer l'impact sur les conditions de travail d'une telle réorganisation ? Ce déménagement impactera l'organisation du travail, l'environnement physique et l'aménagement des postes de travail des personnels déplacés.*

*Lors du dernier groupe de travail du 16 mars, suite à un échange sur ce sujet, il nous a semblé utile et opportun que le CHSCT puisse organiser prochainement une visite de site sur Jaurès. Lors de ce groupe de travail, les délégués FO Finances ont proposé et porté lors de ce GT plusieurs initiatives afin d'améliorer les conditions de travail des personnels :*

*Ces initiatives sont les suivantes :*

- Acquisition par le CHSCT d'une dotation complémentaire d'écrans afin de doter en double-écrans tous les personnels qui en feraient la demande.
  - Proposition de séance de relaxation et/ou sophrologie sur une demi-journée pour les personnels qui le souhaitent, dans le prolongement de certaines formations de gestion du stress.
  - Concernant les risques psychosociaux (RPS), la mise en place d'une réelle politique de prévention.
  - Cofinancement de travaux de réfection des sanitaires, afin d'impulser un plan de rénovation sur plusieurs sites qui en ont bien besoin.
- Sur tous ces points, nous attendons de vous, Mr Le Président, des réponses claires.*

#### **\* REPONSE DU PRESIDENT Mr FUENTES aux 2 déclarations liminaires (FO et Solidaires) :**

- Formation professionnelle : statu quo pour ce service qui sera maintenu à effectif constant.

- Produits divers Jaurès : au 01/09/2018, tous les flux partiront dans un autre département, seuls les titres en stock (env. 10000) devront être apurés par la Vendée. Les personnels de ce service seront donc progressivement réaffectés en direction au fil du temps.

- RH : suite au transfert de la gestion de la paye hors du département, les personnels de ce service seront aussi progressivement réaffectés en direction (fin 2018 ou en 2019). Le déploiement de SIRHIUS dans les services sera accompagné par le service RH.

- PGF : réorganisation annoncée pour la rentrée, notamment avec l'arrivée de 2 cadres supérieurs en Vendée. Le projet définitif nous sera présenté courant septembre en CTL et en CHSCT pour une mise en place en octobre 2018. Le CHSCT organisera une visite du site à Jaurès d'ici là.

- CAP 2022 (Conférence Action Publique 2022 / transformation du service public) : les premières décisions seront connues fin mai ! Cependant le directeur nous confirme qu'il devra d'ici 3 ans, et conformément aux directives de la Direction Générale, engager une réflexion conduisant à la fermeture de 3 trésoreries (Beauvoir/Mer, Ste Hermine, Chaillé Les Marais).

- Audit sur le recouvrement : le transfert systématique du recouvrement sur les SIP n'est pas d'actualité au motif que les résultats des opérations de ce type déjà effectuées sont mitigés. En parallèle à ce point, le directeur estime que des conseils de la direction et une meilleure synergie entre les services seraient un plus pour le recouvrement des produits locaux, sur le modèle de ce qui est fait pour les impôts (pilotage de la CARF...).

- Quelques opérations de transfert de communes seront opérées entre trésoreries en fin d'année, sans aucun impact sur les emplois implantés.

- Regroupement des SIE: pas d'actualité, il semble que les SIE pourraient récupérer très prochainement le recouvrement de certaines taxes recouvrées à ce jour par les Douanes.

- SIP : suite à la mise en place du PAS (prélèvement à la source) et à la suppression progressive de la TH, la Direction Générale avec l'IGF réfléchissent sur l'évolution des SIP à 10ans.

- SPF : les bases FIDJI seront totalement fusionnées d'ici la fin 2019. Fin 2020, la question du regroupement des 4 SPF vendéens sur La Roche/Yon se posera sûrement avec le maintien d'une ou plusieurs antennes.

- Avenir de la responsabilité personnelle et pécuniaire des comptables publiques : son avenir est effectivement en discussion. Les grosses collectivités pourraient être gérées sous la forme d'agences comptables, mais rien n'est encore clairement défini sur ce sujet...

**PS : nombre de ces points sont également abordés dans notre compte-rendu du CTL du 16/04 (en ligne sur notre site internet départemental).**

### **1/ Note d'orientations ministérielles 2018 :**

Désormais, les conditions de travail devront être davantage prises en compte dans la conduite des projets de réorganisations/restructurations. Les directions devront fournir aux représentants des personnels des éléments éclairant les incidences du projet sur les modalités actuelles de fonctionnement du service concerné. Les changements prévisibles liés aux processus de travail, à la nature des activités, à l'évolution des compétences, à l'environnement de travail devront être décrits. Des précisions devront aussi être apportées par les directions lorsque l'environnement et le cadre de vie seront impactés. Nous apprécierons cette nouveauté lorsque nous prendrons connaissance du prochain projet de restructuration du PGF (Pôle de Gestion Fiscale) à la rentrée...

Il ressort également de cette note concernant les RPS (risques psychosociaux) que les mesures de prévention organisationnelles seraient les plus efficaces pour prévenir ces risques ! Nous estimons pour notre part que les directions ne mettent en place que des mesures curatives ! Pour FO, il devient urgent de s'attaquer aux causes réelles du mal-être au travail : les suppressions d'emplois, les fermetures et les restructurations de postes ou services et réorganisations incessantes.

### **2/ Avis du CHSCT sur le PAP (plan annuel de prévention) de la DIRCOFI et de la DDFiP :**

#### **- PAP de la DIRCOFI :**

Un gros travail a été fait par la DIRCOFI afin de nous présenter un plan annuel de prévention détaillé. Ce travail est facilité par la mission unique exercée par la DIRCOFI.

**VOTE DES OS : POUR (FO, Solidaires, CGT)**

Les représentants FO profitent de ce point sur la DIRCOFI pour relayer l'inquiétude des vérificateurs avec la mise en place annoncée du « suivi des compétences ». Les collègues concernés se sentent stigmatisés par cette nouvelle procédure dont les contours restent encore flous !

#### **- PAP de la DDFiP :**

Les représentants FO font remarquer au directeur que les remontées des réunions de service sur le DUERP sont parfois incomplètes, du fait de relations de travail parfois complexes ou dégradées... Mr Fuentès nous répond sur ce point qu'il est conscient du problème, les services concernés ont été identifiés et des consignes claires ont été données aux chefs de service pour que cela ne se reproduise plus.

**VOTE DES OS : ABSTENTION (FO, Solidaires, CGT)**

Malgré la bonne volonté affichée par notre direction, nous attendons de mesurer concrètement ce qu'il ressortira des actions mises en place dans les mois qui viennent, notamment sur le sujet emblématique des RPS. De plus, sans s'attaquer aux causes réelles que sont les suppressions d'emplois et les nombreuses restructurations, ce plan demeurera toujours insuffisant pour mettre fin au malaise présent dans les services !

Un groupe de travail CHSCT dédié aux RPS sera prochainement programmé afin de travailler sur ce thème, avec l'intervention d'un prestataire extérieur.

### **3/ Rapport annuel 2017 du médecin de prévention :**

Ce rapport nous permet de mesurer l'importance d'avoir une médecine de prévention de proximité.

A titre d'exemple, lors des visites médicales, le médecin peut identifier certaines pathologies pouvant avoir un lien probable avec le contexte professionnel. Certains agents profitent de ces visites pour exprimer leur mal-être professionnel : ils déclarent être confrontés à des usagers de plus en plus agressifs et ils expriment une charge de travail complexe !

Le médecin propose aussi des aménagements de postes qui sont généralement acceptés et mis en œuvre par la direction.

### **4/ Bilan des formations et des exercices d'évacuation pour l'année 2017 :**

Le CHSCT finance des formations qui sont importantes, nous vous encourageons au passage à vous y inscrire.

Si vous rencontrez des difficultés pour le faire, ne pas hésiter à nous le signaler.

#### **Ces formations sont les suivantes :**

- |  |   |  |
|--|---|--|
| - Gestion des conflits avec les usagers            | - Manipulation extincteurs                                | - Santé au bureau (gestes et postures) |
| - Risques routiers / initiation                    | - Risques routiers / perfectionnement                     | - Habilitation électrique              |
| - Sauveteurs secouristes du travail SST / initiale | - Sauveteurs secouristes du travail SST / remise à niveau |  |

Concernant les exercices d'évacuation, il convient de rappeler l'importance de ceux-ci en terme de prévention.

De nombreuses consignes ne sont toujours pas respectées par les personnels, par exemple : ne pas s'engager dans les fumées, ne pas faire demi-tour, difficulté à identifier le point de rassemblement, etc...

Ces exercices doivent avoir lieu dans tous les services 2 fois par an et ils sont importants pour votre sécurité.

### **5/ Examen des registres SST et fiches d'actions proposées à financer avec les crédits 2018 :**

- Nettoyage des VMC et des bouches d'aération (Fontenay Le Comte). *Nous réclamons que cette action soit généralisée sur tous les sites, d'autant plus que c'est réglementaire.*

- Garde-corps sécurisation pavoisement (Challans). *Les élus FO demandent que tous les pavoisements soient vérifiés et sécurisés si nécessaire.*

- Déplacement et agrandissement de l'abri-vélos (Cité administrative La Roche/Yon)

- Réhabilitation des sanitaires du 1er étage et chauffe-eau pour ceux du RDC (Challans). *FO rappelle sa proposition de cofinancer dans l'avenir ce type de travaux afin d'accélérer la rénovation de certains sanitaires (déclaration liminaire).*

- Boutons d'alarme (Fontenay Le Comte)

- Rideaux occultants (PCE La Roche/Yon)

- Achat de 20 panneaux « sols glissants » (tous sites)

- 10 supports muraux pour vélos (Jaurès)

- Eclairage extérieur (PYEM)

- Chariot pour transport de pièces (Moutiers Les Mauxfaits et Luçon)

- Escabeau sécurisé (CDIF La Roche/Yon)

- Diable pour escaliers (Les Herbiers)

- Vitres box d'accueil (Les Herbiers)

- Stock de lampes de bureau (tous sites)

- Valise trolleys et sacs à dos (BDV)

- Stock de 30 bras d'écran (tous sites)

- Remplacement moquette dans escaliers (Jaurès)

- Rampe escalier vers le sous-sol (Jaurès)

- **Achat de 100 écrans par le CHSCT afin d'accélérer le déploiement des doubles-écrans** suite aux nombreuses demandes des collègues.

*FO est à l'initiative de cette proposition, qui vient compléter l'acquisition de 150 écrans sur les crédits de la Direction.*

*Les avis des organisations syndicales sur ce sujet sont différents : FO EST POUR (et pour cause puisque nous proposons cette action), la CGT EST CONTRE et SOLIDAIRES S'ABSTIENT. Ces 2 dernières estiment que le CHSCT n'a pas vocation à acquérir du matériel informatique et que ce devrait être à la Direction d'en assurer la charge.*

*Les représentants FO estiment de leur côté que cette action va permettre d'améliorer plus rapidement que prévu les conditions de travail des collègues qui sont nombreux à attendre un 2ème écran !*

*Selon nous, le pragmatisme doit parfois l'emporter sur le dogmatisme !*

*Face à ce désaccord des organisations syndicales, le Président du CHSCT Mr Fuentès a demandé une suspension de séance puis a décidé de valider cette action car de nombreuses demandes en ce sens affluent des services.*